Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_159-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 décembre, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Christophe MARTINS, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Marcelle LE GUELLEC, Christine FAUCHOUX, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Séverine BETHUEL, Christophe LEDUC, Loïc BOISGERAULT, Bruno DUTEIL, Brigitte BERRÉE, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Fabienne BONDON à Jean RONSIN, Delphine DAVID à Thierry TILLARD, Frédéric DESSAUGE à Christine FAUCHOUX, Anne-Sophie PATRU à Yannick FOUVILLE

Excusées : Véronique MARIE, Zoé HERITAGE.

La séance est ouverte à 20h30.
Loïc BOISGERAULT est élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 26
Pouvoirs : 4
Votants : 30
Quorum : 17

FINANCES - FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE LA NOUAYE POUR LA RENOVATION DU TERRAIN DE TENNIS

N° Délibération CC/2025/159

EXPOSE DES MOTIFS

La commune de La Nouaye a déposé une demande de fonds de concours auprès de Montfort Communauté pour la rénovation d'un terrain de tennis, dans le cadre du fonds de concours « Soutien au programme d'investissement des communes de moins de 1000 habitants ».

Il est rappelé que le fonds de concours est autorisé si les conditions suivantes se trouvent réunies :

- Le fonds de concours porte sur le financement d'un investissement.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_159-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

- Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. Cette condition restrictive implique donc que le total des fonds de concours reçus soit au plus égal à la part autofinancée par le bénéficiaire du fonds de concours.
- Chaque demande de participation comportera la délibération du conseil municipal précisant la nature des travaux, le montant de l'opération et sollicitant l'octroi du fonds de concours, elle sera accompagnée d'un plan de financement du projet, avec les devis et/ou délibération d'attribution de marché, et si c'est le cas, la copie des attributions de subventions.
- Une délibération concordante doit être adoptée à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Le plan de financement pour la mise en œuvre de ce projet est le suivant :

REFECTION TERRAIN DE TENNIS

TRAITEMENT DE LA SURFACE

Entreprise	Objet	Montant HT	Observations
AJI Environnement	. Démoussage et désherbage	1 440,00 €	
Ménard TPA	. Travaux préparatoires . Emulsion et enrobé à froid	2 653,00 €	N'est pas compris le désherbage et le retrait de la terre

MATERIEL ET TRACE DE TERRAIN

Entreprise	Objet	Montant HT	Observations
CAMMA Sport et jeux	. Fourniture des poteaux, du filet, traçage	1 798,12 €	
	. Installation comprise	450,00 €	

MOBILIER URBAIN

Entreprise	Objet	Montant HT	Observations
LEBEAU Moulages Béton	Banc à dossier béton blanc sablé	663,26 €	

TOTAL DE L'OPERATION DE RENOVATION **7 004,38 €**

En €HT

DEPENSES		**RECETTES**	
Traitement de la surface	4 093,00 €	Fonds de concours Montfort Communauté	3 500,00 €
Matériel et trace de terrain	2 248,12 €	Autofinancement	3 504,38 €
Mobilier urbain	663,26€		
TOTAL	**7 004,38 €**	**TOTAL**	**7 004,38 €**

Il est donc proposé d'accepter l'attribution d'un fonds de concours « Soutien au programme d'investissement des communes de moins de 1000 habitants » par Montfort Communauté d'un montant total de 3500,00 € pour la commune de La Nouaye pour l'opération « Rénovation du terrain de tennis ».

Le versement de ce fonds de concours pourra intervenir en deux fois :
- 50% du montant du fonds de concours après délibération de l'EPCI.
- Le solde de 50% sur présentation d'un état des dépenses visé par le comptable public et d'un plan de financement définitif, visé par le représentant de la commune.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_159-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-10 et L.5211-9 modifiés,
Vu les statuts de Montfort communauté,
Vu le règlement de fonds de concours instauré par délibération du conseil communautaire du 23 juin 2022,
Vu le règlement de fonds de concours modifié par délibération du conseil communautaire du 19 décembre 2024,
Vu la délibération n°2025-35 du conseil municipal de La Nouaye du 08/09/25 sollicitant un fonds de concours,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- approuve l'attribution d'un fonds de concours de 3500 € à la commune de La Nouaye pour la rénovation du terrain de tennis,
- autorise le versement de ce fonds de concours selon les modalités citées précédemment.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS,

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-243500550-20251211-CC_2025_159-DE